

LE PARCOURS DE FORMATION



1^{ère} année : Formation professionnelle Intervenant Spécialisé en Art-thérapie (ISA)

Formation pré-universitaire théorique, méthodologique et pratique.

TOURS / LYON / LILLE

Ecole d'Art-thérapie de Tours - AFRATAPEM

Niveau d'entrée : Licence 3 (BAC + 3) ou ayant suivi avec succès l'enseignement préparatoire* après étude de dossier et sélection.

*pour les postulants n'ayant pas le niveau nécessaire pour une entrée en Intervenant Spécialisé en Art-thérapie, un enseignement préparatoire est proposé. Niveau d'entrée : Licence 2 (Bac + 2) après étude de dossier.



2^e année : Diplôme Universitaire d'Art-thérapie

Formation complémentaire : pratique et recherche en Art-Thérapie.

Diplôme Universitaire de TOURS, GRENOBLE, LILLE (UCL)

En complément
(facultatif)
**Spécialisation en
Musicothérapie,
Edugraphie,
Arts corporels
et thérapie**

en parallèle
ou après la formation
TOURS

L'APRES FORMATION



Délégations régionales

Rhône-Alpes, Bretagne,
Nord-Pas-de-Calais,
Aquitaine, Centre



Formation continue

Tours



Guilde des art-thérapeutes/Code de déontologie

National

Nota : La qualification d'art-thérapeute est obtenue après obtention du Certificat de Formation Théorique d'Intervenant Spécialisé en Art-thérapie suivi du Diplôme Universitaire d'Art-thérapie.

Une seule de ces deux années n'autorise pas à revendiquer la compétence d'art-thérapeute.